

PROCEDURE INSCRIPTION POUR LE TIRAGE AU SORT 48 HEURES

- 1) DANS LE REGISTRE D'INSCRIPTION, L'EMPLOYÉ DOIT INSCRIRE LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :
 - LA DATE QUE LE CLIENT A CHOISI
 - SON NOM ET SON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
 - DONNER UN NUMÉRO AU CLIENT
- 2) AVERTIR LE CLIENT QUE LE TIRAGE AU SORT SE FERA A 16HRS
- 3) LE CLIENT DOIT DÉFRAYER LES COÛTS IMMÉDIATEMENT. LE COÛT POUR LE TIRAGE AU SORT EST DE 3.00 \$
- 4) LA PROCÉDURE POUR LE TIRAGE AU SORT AVEC LE BOULIER EST SIMPLE.
EXEMPLE :
SI 5 PECHEURS, L'EMPLOYÉ DOIT METTRE LES BOULES DE 1 A 5 ET EFFECTUER LE TIRAGE
- 5) L'APPEL TÉLÉPHONIQUE POUR LE GAGNANT SERA FAIT A 16H
- 6) LE CLIENT QUI ACCEPTE L'OFFRE DOIT PAYER IMMEDIATEMENT LA FOSSE ET CE, SANS DÉLAI
- 7) LORSQUE LE GAGNANT NE RÉPOND PAS LORS DE L'APPEL TÉLÉPHONIQUE, L'EMPLOYÉ DOIT RECOMMENCER LA PROCÉDURE DU BOULIER ET APPELER LE NOUVEAU GAGNANT